



Office national du film du Canada

2011-2012

Rapport financier trimestriel se terminant le 30 septembre 2011

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

1. Introduction

L'Office national du film (ONF) a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1939. Organisme fédéral relevant du portefeuille de Patrimoine canadien, l'ONF a pour mandat de produire et de distribuer des œuvres audiovisuelles originales et innovatrices de manière à faire connaître aux Canadiens et aux autres nations les valeurs et les points de vue canadiens ainsi que les questions d'intérêt pour la population canadienne. L'ONF sert la population canadienne en produisant et en rendant accessible partout au pays et sur toutes les plateformes disponibles du contenu riche et diversifié qui reflète le profil démographique en évolution rapide au pays et qui ne pourrait être produit autrement. Une description sommaire des activités de l'agence pour l'exercice en cours se retrouve dans la [Partie II du Budget des dépenses](#).

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel est préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de l'agence accordées par le Parlement et utilisées par l'agence, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice financier 2011-2012. Ce rapport trimestriel est préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de la loi de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ONF utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

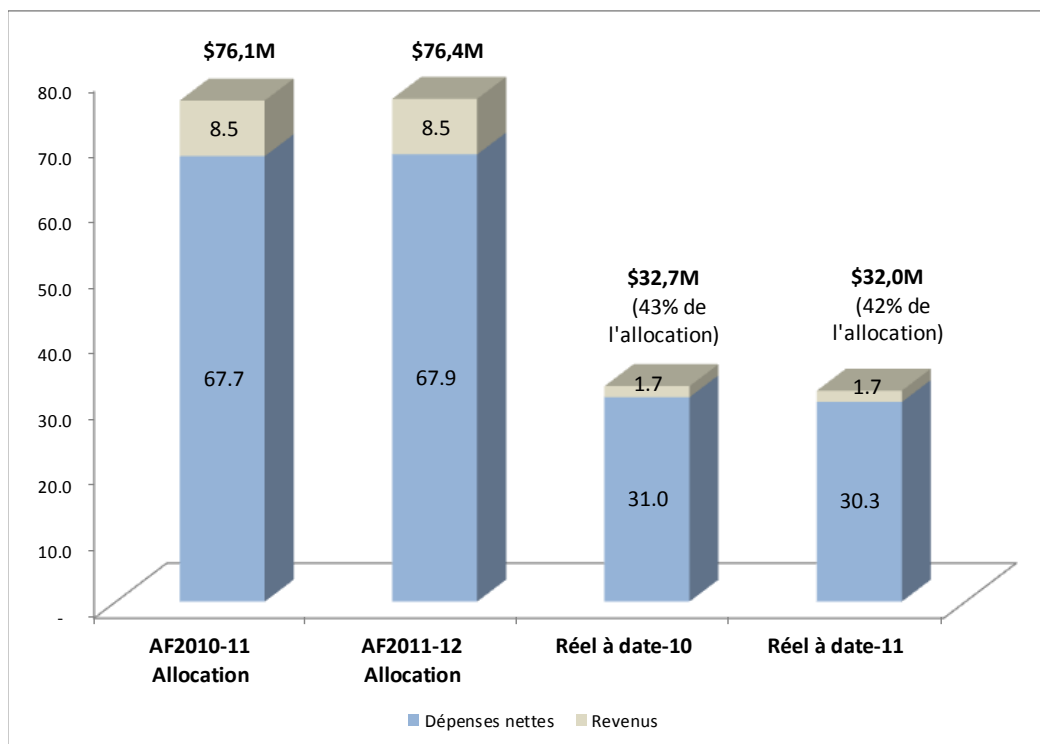
Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

État des autorisations

Le niveau des autorisations totalise à présent 67,9 millions de dollars pour 2011-2012 par rapport à 67,7 millions au même trimestre de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre, l'ONF a reçu l'autorisation du report de fonds de 603 000 \$ de 2010-2011 relatif aux dépenses opérationnelles. Le report de fonds de 2009-2010 reçu en 2010-2011 totalisait 438 000 \$.

Au cours du deuxième trimestre 2011-2012, l'ONF a reçu les affectations relatives au crédit 30 du Conseil du Trésor admissibles en matière de rémunération pour un montant total de 528 000 \$ alors qu'en 2010-2011, les affectations avaient été versées au cours du dernier trimestre. En 2011-2012, le Conseil du Trésor a modifié le processus d'obtention du crédit 30 pour permettre aux ministères de recevoir ces autorisations tout au long de l'exercice financier.



Les dépenses brutes cumulatives au 30 septembre 2011 ont totalisé 32 millions correspondant à une utilisation de 42% de notre allocation, ce qui est similaire aux résultats de l'année dernière pour la même période.

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Les dépenses réelles nettes totales du deuxième trimestre 2011-2012, au montant de 15 657 M\$, ont diminué de 81 000 \$ en comparaison à la même période de l'exercice précédent. La variation des dépenses réelles brutes totales du deuxième trimestre totalise 221 000 \$ (voir tableau 2).

Les dépenses réelles nettes totales cumulatives au deuxième trimestre, au montant de 30 319 M\$, ont diminué de 722 000 \$ en comparaison à la même période de l'exercice précédent. La variation des dépenses réelles brutes totales du deuxième trimestre totalise 675 000 \$ (voir tableau 2).

Ces variations s'expliquent principalement par les éléments suivants :

Les revenus ont diminué de 141 000 \$ durant le deuxième trimestre de 2011-2012 par rapport au trimestre de l'exercice précédent attribuable à une prévente de 52 000 \$ conclue avec ITVS pour le projet *Reel Injun* et à un contrat d'abonnement à notre site ONF.ca au montant de 84 000 \$ avec *Vancouver School Board*.

Les frais de personnel ont diminué de 416 000 \$ en comparaison avec le même trimestre de l'année précédente. L'attrition naturelle suite à plusieurs départs à la retraite ainsi que la réorganisation du bureau de production de Winnipeg sont principalement à l'origine de ces réductions.

Les frais de transport et de communication ont diminué de 169 000 \$ durant le premier semestre 2011-2012. En 2010-2011, plusieurs projets de productions de films étaient en phase de tournage tel que le documentaire *Pink Ribbon Inc.* qui a nécessité davantage de frais de déplacement.

Les services professionnels et spéciaux se composent principalement de services audiovisuels pour la production de film et de participation en espèces dans les coproductions. Ils ont augmenté de 673 000 \$ par rapport au deuxième trimestre 2010-2011, ce qui est principalement attribuable à des productions de films dans les centres de l'Ontario et du Nord-Ouest tel que *St-Judes*, *Stories We Tell* and *Queen*.

Les frais de location ont diminué de 176 000 \$ durant le deuxième trimestre 2011-2012 pour une diminution totale de 223 000 \$ pour le semestre. Au cours du premier semestre 2010-2011, plusieurs projets de productions de films étaient en phase de tournage dont *ORA*, *Trou Story*, *Pink Ribbon Inc.* et *Wiebo's War* nécessitant davantage de frais de location d'équipement technique.

Les dépenses d'acquisition de machines et de matériel ont diminué de 250 000 \$ durant le deuxième trimestre 2011-2012 pour une diminution totale de 520 000 \$ pour le semestre. Cette diminution est principalement attribuable à la fin de contrats de location-acquisition d'équipement

acquis dans le cadre du virage numérique, pour lesquels l'ONF a exercé les options d'achat au cours de l'exercice 2010-2011.

Dans le cadre de la stratégie numérique de l'ONF, la libération des droits numériques est un enjeu important. La salle de visionnage ONF.ca présente 2000 titres qui peuvent être visionnés en ligne et la libération de droits numériques se poursuit. De plus, nous développons les services transactionnels offerts sur ONF.ca, tant au niveau du marché consommateur qu'éducatif. Ces initiatives expliquent l'augmentation des dépenses autres de 150 000 \$ durant le deuxième trimestre 2011-2012 et de 346 000 \$ en comparaison à la même période de l'exercice précédent.

Les autres types de dépenses par article courant suivent les tendances historiques.

3. Risques et incertitudes

Les nouvelles technologies numériques révolutionnent l'industrie audiovisuelle ici au Canada et ailleurs dans le monde. Cette révolution offre de nouvelles possibilités extraordinaires, de nouveaux modèles d'affaires qu'il est désormais possible d'exploiter. L'ONF a fait des pas de géant dans ce domaine grâce à un plan de numérisation innovateur et par la mise en ligne de la salle de visionnage ONF.ca. Ces avancées technologiques ont nécessité des efforts financiers importants de la part de l'institution. L'ONF continuera à surveiller les changements technologiques et il investira avec sagesse ses ressources financières dans les mécanismes de programmation et d'accessibilité de l'avenir.

Parallèlement, la mobilité des plateformes de consommation et la variété des formats à offrir posent d'immenses défis. L'acquisition et le renouvellement des droits pour le contenu numérique en est l'un des principaux. L'ONF s'assurera que des ressources financières suffisantes sont allouées pour relever ce défi en particulier.

La diminution de ses revenus d'exploitation traditionnels est un risque pour l'ONF. Toutefois, l'ONF entend profiter de nouvelles opportunités numériques pour atténuer les effets de la réduction de ces revenus.

4. Changements importants liés aux opérations, au personnel et aux programmes

Aucun changement important lié aux opérations, au personnel et aux programmes de nature à influencer les rapports financiers n'est survenu durant le trimestre terminé le 30 septembre 2011.

Approuvé par :



Tom Perlmutter

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie

Montréal, Canada

Le 29 novembre 2011

Luisa Frate

Directrice générale, Finances,
opérations et technologie
(Dirigeante principale des finances)

Montréal, Canada

Le 29 novembre 2011

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

Tableau 1 : État des autorisations (non-audit)

| | Exercice 2011-2012 | | |
|---|--|---|--|
| | Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012* | Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre |
| Crédit 70 - Dépenses nettes de fonctionnement | 67,913,329 | 15,657,286 | 30,319,211 |
| Autorisations budgétaires totales | 67,913,329 | 15,657,286 | 30,319,211 |
| Autorisations totales | 67,913,329 | 15,657,286 | 30,319,211 |

| | Exercice 2010-2011 | | |
|--|--|---|--|
| | Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011* | Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2010 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre |
| | 67,655,695 | 15,737,804 | 31,041,718 |
| | 67,655,695 | 15,737,804 | 31,041,718 |
| | 67,655,695 | 15,737,804 | 31,041,718 |

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Office national du film du Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2011

Tableau 2 : Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non-audité*)

| | Exercice 2011-2012 | | | Exercice 2010-2011 | | |
|---|--|---|--|---|---|--|
| | Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012* | Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2011 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre | Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 | Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2010 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre |
| Dépenses | | | | | | |
| Personnel | 42,465,835 | 9,829,042 | 19,375,081 | 42,194,987 | 10,245,468 | 19,749,983 |
| Transports et communications | 3,259,182 | 690,143 | 1,207,411 | 3,179,229 | 691,454 | 1,376,207 |
| Information | 663,981 | 12,934 | 166,776 | 818,147 | 44,914 | 247,066 |
| Services professionnels et spéciaux | 14,075,951 | 2,822,479 | 4,370,831 | 13,738,986 | 2,149,724 | 3,829,649 |
| Location | 8,106,530 | 1,928,626 | 4,066,868 | 7,997,120 | 2,104,847 | 4,289,818 |
| Services de réparation et d'entretien | 2,177,901 | 162,864 | 759,312 | 951,115 | 252,744 | 803,627 |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 1,207,677 | 192,844 | 391,912 | 1,247,749 | 241,312 | 472,359 |
| Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages | | | | | | |
| Acquisition de machines et de matériel | 3,116,709 | 451,498 | 1,054,480 | 4,008,768 | 701,131 | 1,575,029 |
| Paiements de transfert | 250,000 | 40,000 | 47,000 | 250,000 | 70,300 | 116,800 |
| Frais de la dette publique | | | | | | |
| Autres subventions et paiements | 1,042,009 | 320,074 | 602,384 | 1,722,041 | 169,881 | 256,625 |
| Dépenses budgétaires brutes totales | 76,365,775 | 16,450,504 | 32,042,055 | 76,108,142 | 16,671,775 | 32,717,163 |
| Moins les revenus affectés aux dépenses : | | | | | | |
| Recettes à valoir sur le crédit | 8,452,446 | 793,218 | 1,722,844 | 8,452,447 | 933,971 | 1,675,445 |
| Total des revenus affectés aux dépenses | 8,452,446 | 793,218 | 1,722,844 | 8,452,447 | 933,971 | 1,675,445 |
| Dépenses budgétaires nettes totales | 67,913,329 | 15,657,286 | 30,319,211 | 67,655,695 | 15,737,804 | 31,041,718 |

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.